



www.bateaucoledulac.net
celi.chabanne@gmail.com
06.41.91.06.74

Votre dossier d'inscription

- Permis plaisance option eaux intérieures - - Premium -

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous inscrire à un stage « Permis eaux intérieures Premium » auprès du bateau-école du Lac. Nous vous remercions de votre confiance, et vous assurons que nous ferons tout pour que votre formation se déroule au mieux et vous amène à décrocher votre permis dans les meilleures conditions.

Afin de confirmer votre inscription, merci de retourner votre dossier au plus vite à l'adresse suivante :

Bateau-école du Lac

1, impasse de l'artisanat

33 990 Hourtin

Merci de votre confiance, et à très vite en compagnie de notre instructeur.

Julien Léraud

- Pièces à joindre à votre dossier -

- Une demande d'inscription datée et signée
 - Une photo d'identité récente et en couleurs (*le titulaire d'un permis plaisance depuis moins de 10 ans en est exempté*)
 - Un certificat médical de moins 6 mois selon le modèle défini (arrêté du 18/9/2007, annexe VI)
 - Une photocopie lisible de sa carte d'identité (recto et verso), ou de son passeport.
 - Le règlement de la formation (409€ : 89€ d'acompte, le solde au 1^{er} cours théorique)
 - Pour les candidats mineurs : l'autorisation parentale (ci-joint) dûment remplie
 - Timbre fiscal électronique de 78€ (droits de délivrance du permis)
- Les timbres sont **obligatoirement** à acheter en ligne : timbres.impots.gouv.fr



Votre inscription doit être enregistrée auprès des services de l'administration. C'est pourquoi un dossier incomplet ne pourra être enregistré et entraînera un retard dans la validation de l'inscription.

- Ses étapes de votre permis -

1-Validation de votre inscription

Lors de votre inscription, nous vous remettons votre kit pédagogique complet. Vous y trouverez notamment :

- un manuel de cours et un code d'accès au site internet, vous permettant d'avoir un aperçu du programme de formation et de vous entraîner de chez vous
- le livret du candidat que vous devrez impérativement avoir avec vous lors de votre formation pratique.

2-Stage théorique

Il s'agit de 2 demi-journées de 3h30 chacune. Votre formateur y abordera l'ensemble du programme en vue de l'obtention de l'examen théorique.

3-Examen théorique

Lorsque vous serez prêt pour l'examen, vous vous inscrivez à la session de votre choix auprès de l'un des centres d'examen proposés par votre bateau-école. L'inscription vous sera facturée 30€ par ce centre d'examen.

Il s'agit d'un QCM. 40 questions vous seront posées, 5 fautes sont admises.

En cas d'échec, vous vous réinscrivez de la même manière jusqu'à obtention de l'examen. Vous devrez vous acquitter de 30€ de droits de présentation à l'examen lors de chaque tentative.

4-Formation pratique

D'une durée de 4h minimum, elle sera programmée le 1^{er} jour de votre stage théorique.

Au cours de cette formation, limitée à 2 stagiaires maximum à bord, vous serez aux commandes du bateau pendant 2 heures. Le formateur y validera vos acquis pratiques.

5-Délivrance de votre permis

A l'issue de la formation pratique, la fabrication et l'envoi de votre permis peuvent prendre entre 15 jours et un mois. Votre livret du candidat fait office de permis provisoire.

Siens rapides

Timbre fiscal

(droits de délivrance) 78€



Régler l'acompte 89€